ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 131909

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur les préoccupations et les revendications du monde combattant. Les associations représentatives du monde combattant ont pris acte des avancées positives adoptées par le Gouvernement et le Parlement en 2011, en l'occurrence le passage à l'indice 44 pour le calcul de la retraite du combattant, l'augmentation de la valeur du point des pensions militaires et d'invalidité et la nomination d'un secrétaire d'État spécifiquement chargé des anciens combattants. Toutefois, elles demandent le maintien de l'ONAC avec un budget autonome et des personnels en suffisance... Ce faisant, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131909
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2950
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)